

Communiqué de presse

Pour la liberté de voyager: OUI à la loi COVID-19

Le peuple suisse est à nouveau appelé aux urnes le 28 novembre prochain pour, entre autres, se prononcer une seconde fois sur la loi COVID-19. De plus en plus de pays ouvrent leurs frontières aux Suissesses et aux Suisses sur présentation d'un certificat COVID valable. La loi COVID-19 garantit cette liberté de voyager que nous retrouvons peu à peu. Pour pouvoir continuer de voyager sans problème à l'étranger, mais aussi en Suisse, il n'y a qu'une seule solution: voter oui à la loi COVID.

Zurich, 11 novembre 2021 – Aujourd'hui, il est à nouveau possible d'entrer facilement dans de nombreux pays du monde moyennant la présentation d'un certificat COVID reconnu. En cas de rejet de la loi COVID, le certificat n'aura plus de base légale et ne sera plus reconnu à l'étranger. Mais la loi constitue également la base juridique des aides pour cas de rigueur, base qui disparaîtrait si le non devait l'emporter. «Dans le pire des cas, un refus de la loi COVID débouchera non seulement sur une restriction des libertés, mais aussi sur un renforcement des mesures de protection – tant pour les voyages que dans la vie quotidienne», souligne Walter Kunz, directeur de la Fédération Suisse du Voyage (FSV). Le Conseil fédéral a d'ailleurs clairement déclaré dans la presse que, en cas de rejet de la loi, les dernières modifications adoptées – en particulier l'instauration du certificat – seront abrogées, ce qui compliquera notablement les voyages à l'étranger.

Absolument nécessaire et incontournable pour préserver la liberté de voyager, un **OUI** à la loi COVID permet d'éviter les flous juridiques et de conserver la base légale du certificat et de l'octroi des aides pour cas de rigueur. «Nous devons exploiter les acquis au lieu de les mettre en péril. La Fédération Suisse du Voyage se mobilise aux côtés des associations touristiques (incoming et outgoing), ainsi que des milieux économiques, politiques et de la société civile, pour défendre la loi COVID-19», ajoute Walter Kunz.

Plus amples informations